



HAL
open science

**Autour de la chambre : nouveaux éléments de réflexion
sur les structures tumulaires. Apport des fouilles
récentes de cinq dolmens de l'Hérault**

Noisette Bec Drelon, Mélie Le Roy, Johanna Recchia

► **To cite this version:**

Noisette Bec Drelon, Mélie Le Roy, Johanna Recchia. Autour de la chambre : nouveaux éléments de réflexion sur les structures tumulaires. Apport des fouilles récentes de cinq dolmens de l'Hérault. 10e rencontres méridionales de Préhistoire récente, 2012, Porticcio, France. hal-02946660

HAL Id: hal-02946660

<https://hal.science/hal-02946660>

Submitted on 28 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Actes des 10^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente
Porticcio (20) - 18 au 20 octobre 2012

Chronologie de la Préhistoire récente dans le Sud de la France Actualité de la recherche

Sous la direction de :
Ingrid Sénépart,
Franck Leandri,
Jessie Cauliez,
Thomas Perrin
et Éric Thirault

Archives d'Écologie Préhistorique
Toulouse 2014

Référencement conseillé de l'ouvrage :

SÉNÉPART (I.), LEANDRI (F.), CAULIEZ (J.), PERRIN (T.), THIRAUT (É.) dir., 2014.

Chronologie de la Préhistoire récente dans le Sud de la France. Acquis 1992-2012.

Actualité de la recherche. Actes des 10^e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Porticcio, 18 au 20 octobre 2012.

Éd. Archives d'Écologie Préhistorique, Toulouse, 644 p.

ISBN : 978-2-35842-012-9

Maquette et mise en page : Les Éditions du Grand Chien (www.grand-chien.fr).

Illustration de couverture : Côtes de Corse, région du Liamone (cliché C. Breton).

*Actes des 10^e rencontres méridionales de Préhistoire récente
Porticcio (20) - 18 au 20 octobre 2012*

Chronologie de la Préhistoire récente dans le Sud de la France

**Acquis 1992-2012
Actualité de la recherche**

Sous la direction de :

Ingrid Sénépart, Franck Leandri, Jessie Cauliez, Thomas Perrin et Éric Thirault

Ouvrage publié avec le concours :

du Ministère de la Culture et de la Communication
des Archives d'Écologie Préhistorique

*Archives d'Écologie Préhistorique
Toulouse 2014*

Remerciements

L'organisation des Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente et l'édition des actes de cette manifestation ont bénéficié du soutien du Ministère de la Culture et de la Communication (direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie de Corse), de la Collectivité territoriale de Corse, du Conseil général de Corse du Sud, de la Corsica Ferries, de la société *A Citadella*, du Groupement régional des sociétés archéologiques de la Corse, de la revue *Stantari*, et de l'association Archives d'Écologie Préhistorique.

Il nous est particulièrement agréable d'adresser nos remerciements à toutes celles et ceux qui ont œuvré dans le cadre du comité local d'organisation pour que ces journées puissent avoir lieu et que cet ouvrage paraisse :

Noisette Bec-Drelon (UMR 7269), Céline Bressy-Leandri (DRAC-SRA de Corse), Joseph Cesari (Conservateur du Patrimoine honoraire), Christophe Gilabert, (DRAC-Languedoc-Roussillon), Franck Leandri (DRAC-SRA de Corse), Vincent Maliet (CTC), Marie-Laure Marchetti (CTC), Dominique Martinetti (société *A Citadella*), Paul Nebbia (Conservateur au musée de Sartène) Kewin Pêche-Quilichini (UMR 7269), Ingrid Senepart (Ville de Marseille), Lila Touil (DRAC-SRA de Corse).

Nous adressons également nos remerciements à tous les participants à ces journées, orateurs et auditeurs, aux présidents de séances qui ont animé les débats ainsi qu'aux rédacteurs des articles et aux relecteurs. À Cécile Breton (*éditions du Grand chien*) qui a assuré la mise en page des actes, à Magen O'Farrell (ArchéoCom) pour la traduction et la relecture des résumés en anglais.

Ainsi qu'aux membres du comité de lecture :

Maxence Bailly (Université Aix-Marseille Université et CNRS-UMR 7275-LAMPEA), Yves Billaud (DRASSM et CNRS-UMR 5204-EDYTEM), Sandrine Bonnardin (Université de Nice-Sophia-Antipolis et CNRS-UMR7264-CEPAM), Jessie Cauliez (CNRS-UMR5608-TRACES), Joseph Cesari (DRAC-SRA Corse), Franck Leandri (DRAC-SRA Corse et CNRS-UMR 7275-LAMPEA), Claire Manen (CNRS-UMR5608-TRACES), Xavier Margarit (DRAC-SRA-PACA et CNRS-UMR7275-LAMPEA), Clément Moreau (Archeodunum), Thomas Perrin (CNRS-UMR5608-TRACES), Ingrid Sénépart (Ville de Marseille et CNRS-UMR7264-CEPAM), Éric Thirault (Paléotime et CNRS-UMR 5608-TRACES).

« Autour de la chambre » : nouveaux éléments de réflexion sur les structures tumulaires. Apport des fouilles récentes de cinq dolmens de l'Hérault

Noisette BEC DRELON, Mélie LE ROY, Johanna RECCHIA-QUINIOU

Résumé :

De nouveaux travaux, portant essentiellement sur l'exploration des tumulus, ont été initiés sur cinq dolmens de l'Hérault : les dolmens du Mas de Reinhardt II (Vailhauquès), de la Caissa dels Morts II (Murles), le dolmen de Laroque n° 17 (Saint-Etienne-de-Gourgas), des Isserts (Saint-Jean-de-la-Blaquière) et de la Caumette (Notre-Dame-de-Londres). Ces derniers sont répartis sur des territoires spécifiques et présentent des particularités architecturales dans la structure de leur tumulus : parements concentriques multiples, péristalithe, utilisation d'anomalie du terrain, évolution de la morphologie du tumulus, etc. La mise en évidence et l'analyse des systèmes périphériques à la chambre sépulcrale permettent d'avancer de nouvelles hypothèses sur la chronologie des processus de construction et d'utilisation des monuments mégalithiques languedociens.

Mots-clés :

Mégalithisme, dolmen, tumulus, architecture, Languedoc, Néolithique final, anthropologie, chronologie.

Abstract :

New work, essentially related to the exploration of tumuli, has been initiated for five dolmens in the Hérault department : the dolmens of Mas de Reinhardt II (Vailhauquès), Caissa dels Morts II (Murles), dolmen at Laroque no. 17 (Saint-Etienne-de-Gourgas), Isserts (Saint-Jean-de-la-Blaquière) and la Caumette (Notre-Dame-de-Londres). The latter are distributed across specific territories and present architectural particularities in the structure of their tumuli : multiple concentric dressings, kerb, use of terrain anomalies, development of the morphology of the tumulus etc. The examination and analysis of the systems peripheral to the grave chamber has enabled the advancement of new hypotheses on the chronology of the processes of construction and use of these Languedoc megalithic monuments.

Keywords :

Megalithism, dolmen, tumulus, architecture, Languedoc, Final Neolithic, anthropology, chronology.

Une importante bibliographie est consacrée aux monuments mégalithiques de l'Hérault. Les recherches menées entre 1930 et 1960 ont permis la découverte et la fouille de nombreux dolmens. En dépit de cet engouement, la connaissance du mégalithisme héraultais reste lacunaire. En effet, les premières fouilles, initiées par Jean Arnal, Maurice Louis, Denis Peyrolles ou Jacques Audibert, se sont limitées aux chambres

funéraires et, parfois, au couloir d'accès. Ces espaces internes ont été vidés de leur contenu sans qu'aucun relevé planimétrique ni aucune coupe stratigraphique ne soit réalisés. Ces travaux n'instruisent donc qu'une seule partie du monument qui était de plus la partie invisible à l'époque du fonctionnement. Dans les années 1990, de nouvelles fouilles sont engagées dans l'Aude, par Jean Guilaïne et Jacques Coularou, et en Provence par Gérard

Sauzade. Elles portent désormais sur l'ensemble du monument mégalithique, chambre sépulcrale et structures périphériques associées. Ainsi, on a pu par exemple observer plusieurs phases de construction du tumulus, des rampes d'accès, des cas de dépôts à l'entrée du couloir, des traces de cheminement pour le seul monument de Saint-Eugène à Laure-Minervo (Guilaine *et al.*, 1993). Ce type d'information nous renseigne sur le fonctionnement diachronique d'une sépulture collective, qui n'est pas un monument figé, mais qui subit des remaniements et connaît donc une évolution structurelle. Plus récemment, la fouille du dolmen de la Planquette (Joncels, Hérault), découvert relativement bien conservé sous plusieurs couches de colluvionnement, a révélé un tumulus circulaire délimité par un mur de pierre sèche présentant des assises soignées côté façade et un système de gros blocs en renfort côté pente (Anne-Lise Rivière, informations orales). Enfin, l'exemple du dolmen de la Prunarède (Saint-Maurice-Navacelles, Hérault) permet d'observer une structuration complexe du tumulus (couronne de pierre, organisation rayonnante des blocs constituant la base du tumulus, etc.), et des traces d'activité devant le monument. Il apporte également des renseignements inédits sur la provenance et la mise en œuvre des matériaux du tumulus (Galant *et al.*, 2010). Ces trois exemples montrent bien l'intérêt d'étudier les systèmes tumulaires, qui ont pourtant été systématiquement délaissés, et même déconsidérés (car supposés stériles en mobilier), par le passé.

Problématiques

C'est dans cette optique qu'il semblait indispensable d'initier de nouveaux travaux de terrain, afin d'avoir une vision globale et préciser les typologies en prenant désormais en compte les structures tumulaires. De plus, une analyse des stratégies d'implantation, intimement liées aux contraintes du milieu (nature, morphologie et potentialités du contexte géologique), ainsi que de la répartition des sites satellites (habitats, carrières, contexte funéraire), fournit un nouveau type d'information dans un cadre de recherche ciblé. Au-delà d'une étude architecturale comparée, ces fouilles offrent aussi l'opportunité de mettre à jour de nouveaux éléments de datation.

On fixe généralement la datation des dolmens languedociens vers la fin du Néolithique et ce, malgré une grande diversité typologique. Cependant, ces propositions se fondent sur la chronologie relative des mobiliers retrouvés dans les chambres sépulcrales. Or, les dolmens ne peuvent être considérés systématiquement comme des ensembles clos. Leur longue utilisation (parfois jusqu'à l'âge du Fer) induit de multiples remaniements, transformations et autres vidanges, ce qui en complique la

perception chronologique. Par ailleurs, ces monuments subissent depuis toujours de multiples pillages.

En résumé, si la chronologie des *utilisations* a été relativement bien établie par nos prédécesseurs (étude du mobilier recueilli dans les chambres), aucune datation référente pour leur *construction* n'a, à ce jour, été proposée en Languedoc, faute de fouille exhaustive englobant les espaces périphériques à la chambre. Une telle précision est primordiale pour la connaissance du phénomène mégalithique dans la région et pourrait à terme expliquer la nette diversité typologique des dolmens. Cette variabilité trouverait probablement aussi une explication dans des facteurs d'ordre géoculturel. Suite aux cinq campagnes menées en 2012, les informations livrées par la fouille des structures tumulaires n'ont cependant pas permis de formuler des hypothèses chronoculturelles abouties quant à la construction des monuments, en raison de l'absence d'élément diagnostique.

Parmi les questions posées par le mégalithisme languedocien figure celle de la place du défunt. Les fouilles anciennes n'ont pas permis de faire des observations sur les pratiques funéraires. Seule la fouille du dolmen des Peirières (Villedubert, Aude), réalisée par H. Duday a bénéficié d'une véritable méthodologie anthropologique (Duday *et al.*, 1983). Mais ce dolmen, qui a été détruit vers la fin du III^e millénaire, ne semble pas vraiment représentatif. Nos travaux montrent que malgré les fouilles anciennes et les nombreux pillages qu'ont subis ces tombes, il reste parfois des choses à dire sur le principal sujet de la construction d'une tombe mégalithique : les défunts.

Choix des monuments et méthodologie (fig. 1)

Le département de l'Hérault compte environ 585 dolmens (Galant, 2012). Conscient de cette densité, il est difficile de faire un choix. Notre sélection se base sur des spécificités à la fois architecturales et géographiques. Cinq monuments ont été retenus pour être sondés. Il s'agit des dolmens du Mas de Reinhardt II à Vailhauquès (fig. 1, n° 1 sur la carte), de la Caissa dels Morts II à Murles (fig. 1, n° 2), des Isserts à Saint-Jean-de-la-Blaquière (fig. 1, n° 3), de La Roque à Saint-Etienne-de-Gourgas (fig. 1, n° 4), et de la Caumette à Notre-Dame-de-Londres (fig. 1, n° 5). Ces cinq dolmens se répartissent sur des territoires spécifiques et différents : les Petits Causses montpelliérains pour les deux premiers et le dernier, le bassin géologique du Salagou pour le troisième, le plateau du Larzac pour le quatrième. Les matériaux de construction sont d'origine locale : calcaire jurassique pour les n° 1, 2, 4 et 5, grès permien pour le n° 3. Ces monuments présentent des particularités architecturales au niveau du tumulus : parements concentriques en pierre sèche (n° 2,

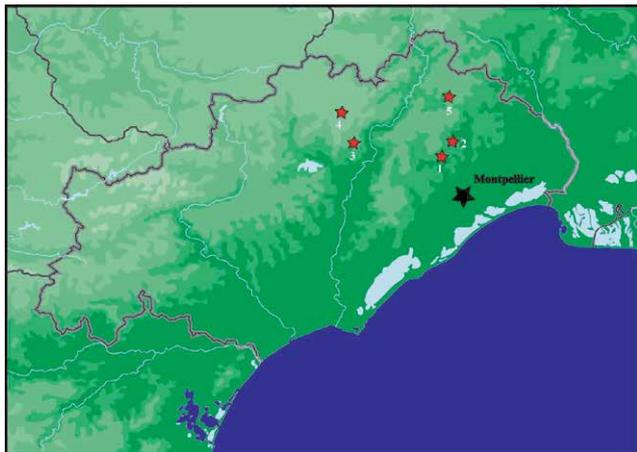


Figure 1 - Situation des dolmens sondés en 2012 dans le département de l'Hérault. N° 1 Mas de Reinhardt II (Vailhauquès), n° 2 Caissa dels Morts II (Murles), n° 3 les Isserts (Saint-Jean-de-la-Blaquière), n° 4 Laroque (Saint-Etienne-de-Gourgas), n° 5 la Caumette (Notre-Dame-de-Londres).

3, 4), couronne de blocs (n° 1 et 2), façade parementée (n° 5). Ces caractéristiques, observées seulement en surface, ont été signalées par les précédents fouilleurs et relevées schématiquement par leurs soins. A notre sens, les plans anciens recèlent de nombreuses surinterprétations, résultat de l'absence systématique de fouille des tumulus.

Certains de ces monuments sont aujourd'hui très arasés. On observe au sein d'un même tumulus une conservation différentielle. Leur dégradation est due pour la plupart à l'érosion naturelle (gélifraction) mais aussi à l'action de l'homme (fouille clandestine, épierrement, incendies répétés). Nous avons donc pris le parti d'effectuer une fouille uniquement sur les secteurs les mieux conservés et susceptibles de nous renseigner de façon pertinente. Ainsi, une tranchée a été réalisée contre et perpendiculaire à un pilier latéral de la chambre, afin d'avoir un aperçu des structures encore en place par l'intermédiaire d'une double observation en section. Parallèlement, un grand nettoyage de l'ensemble du monument a été réalisé en vue d'un relevé. Ce dernier permet de mettre à jour le plan des chambres et des couloirs déjà identifiés sur les plans anciens et d'ajouter les éléments inédits observés à leur périphérie. Enfin, le mobilier et les éléments anthropologiques exhumés lors des fouilles anciennes ont été systématiquement révisés.

STRATÉGIE D'IMPLANTATION, D'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX ET CONTRAINTES DU MILIEU : LES EXEMPLES DU MAS DE REINHARDT II (VAILHAUQUES) ET DE LA CAISSA DELS MORTS II (MURLES)

Le dolmen du Mas de Reinhardt II (fig. 2)

Le dolmen du Mas de Reinhardt II est construit sur le sommet d'un plateau qui domine le Mas de Reinhardt au lieu-dit *le Closca*, sur la commune de Vailhauquès, à

15 km au nord-ouest de Montpellier. Les terrains rocheux occupent le nord et l'ouest de la commune. Le paysage est rythmé à la fois par des plateaux calcaires et de petits monts sillonnés de combes profondes. Le dolmen est voisin de ceux de Lacoste et du Mas de Reinhardt I et III. Il a conservé l'essentiel de son architecture (fig. 2, n° 1). La chambre sépulcrale est formée de trois dalles en calcaire jurassique local qui devaient soutenir une dalle de couverture aujourd'hui disparue. Le chevet, de forme trapézoïdale, est remarquablement bien régularisé. Sa hauteur dépasse largement celle des deux orthostats s'appuyant contre. La disposition de ces dalles délimite un espace de plan trapézoïdal, la chambre, d'environ 2 m de long sur 1 m de large au chevet et 1,50 m à l'entrée. Le couloir, d'environ 3 m de long, est légèrement décentré vers l'ouest et forme avec la chambre un plan en « p ». La paroi ouest de cette structure d'accès est construite en pierre sèche alors que la paroi orientale est formée d'une dalle mégalithique fissurée en deux morceaux. Le tumulus, mesurant 8 à 9 m de diamètre, est limité par plusieurs dalles plantées (péristalithe). Il paraissait mieux conservé dans la zone nord. C'est donc dans cette partie que nous avons réalisé un sondage. Une tranchée de 1,50 m de large sur environ 5 m de long a été implantée depuis l'orthostat nord, perpendiculairement à ce dernier. Ce sondage s'est prolongé au-delà de l'implantation des blocs du péristalithe (fig. 2, n° 3). Il met en évidence une construction organisée, loin du simple tas de pierres. Le tumulus est constitué de plusieurs aménagements de blocs disposés en deux talus opposés (fig. 2, n° 5) : l'un vient stabiliser l'orthostat (US5) et l'autre le péristalithe (US6). Plusieurs blocs de calage ont également été retrouvés à la base de l'orthostat (fig. 2, n° 6). De l'autre côté, le péristalithe est appuyé contre une marche naturelle du substrat (fig. 2, n° 3 et 4). Les constructeurs ont donc utilisé cette anomalie du terrain pour stabiliser le tumulus. Un nettoyage des dalles du péristalithe a été réalisé au sud-est afin de caractériser leur agencement par rapport au substrat affleurant (fig. 2, n° 2), permettant de voir qu'elles sont calées contre une diaclase du substrat. Quelques blocs de petites dimensions viennent fixer ces aménagements. Toutes les dalles au sud-est sont en position penchée vers l'extérieur du monument. Il pourrait s'agir d'un effondrement progressif dû aux poussées exercées par la masse tumulaire, comme cela a été observé dans la tranchée, ou d'un agencement particulier non déterminé.

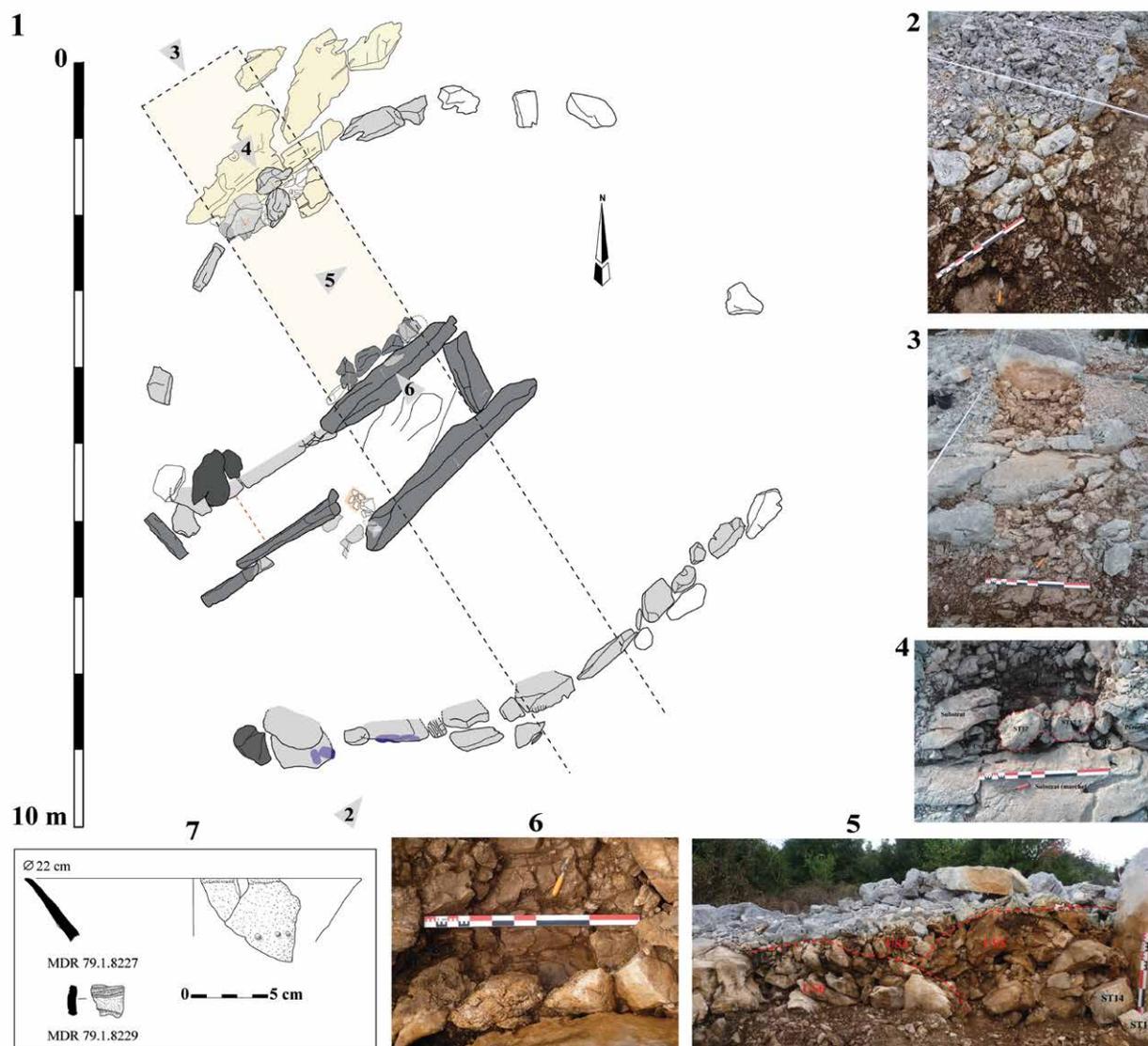


Figure 2 - Le dolmen du Mas de Reinhardt II. N° 1 planimétrie générale du monument. N° 2 le pérystalithe conservé au sud. N° 3 le sommet des blocs du pérystalithe effondrés sur le substrat au niveau de la tranchée. N° 4 agencement de la base d'une ou plusieurs dalles du pérystalithe au niveau de la tranchée. N° 5 détail du double effet de talutage observé en section dans la tranchée. N° 6 blocs de calage alignés contre l'orthostat nord-ouest. N° 7 dessins des éléments céramiques caractéristiques découvert par J. Audibert lors de sa fouille et réévalués par J. Recchia-Quiniou en 2012.

Ces structures illustrent une connaissance des principes élémentaires de l'architecture. L'utilisation du terrain, et notamment d'une marche naturelle qui non seulement cale le pérystalithe mais monumentalise le dolmen, révèle une stratégie d'implantation originale. Il est également intéressant de remarquer les accidents dans la construction, comme l'effondrement du pérystalithe sur le substrat, en conséquence de la pression exercée par la masse tumulaire, qui a contrarié l'équilibre architectonique. Pour schématiser, le tumulus agit sur la chambre comme un arc-boutant : il stabilise, monumentalise et dévie peut être aussi les eaux de pluie afin que l'espace sépulcral reste stable et sain. Il aurait à la fois un rôle architectonique et un rôle esthétique.

Concernant la chronologie du monument, un élément relatif à sa construction a pu être identifié : la partie

distale d'une lame polie a été retrouvée dans le niveau d'implantation du tumulus. Cette découverte montre l'ancienneté du monument (Néolithique final) et illustre des techniques d'extraction de la pierre puisque cette lame a pu être utilisée comme coin à fendre la roche (détermination : Eric Thirault). Les éléments céramiques exhumés par J. Audibert (inédit) et la datation ¹⁴C (Poz-51292 : 1220-1047 BC cal) d'un charbon de bois retrouvé dans le couloir caractérisent au moins trois utilisations de la tombe. Un vase orné d'une double rangée de pastilles au repoussé atteste une utilisation à replacer entre Néolithique final 2a et 2b, et un tesson orné de cannelures fines marque quant à lui des influences fontbuxiennes au Néolithique final 3 (fig. 2, n° 7). Une autre utilisation se situerait au Bronze final IIA. Elle est caractérisée par les fragments d'une coupe et par la datation du charbon de bois (fig. 8). Le principal hiatus de cette campagne réside

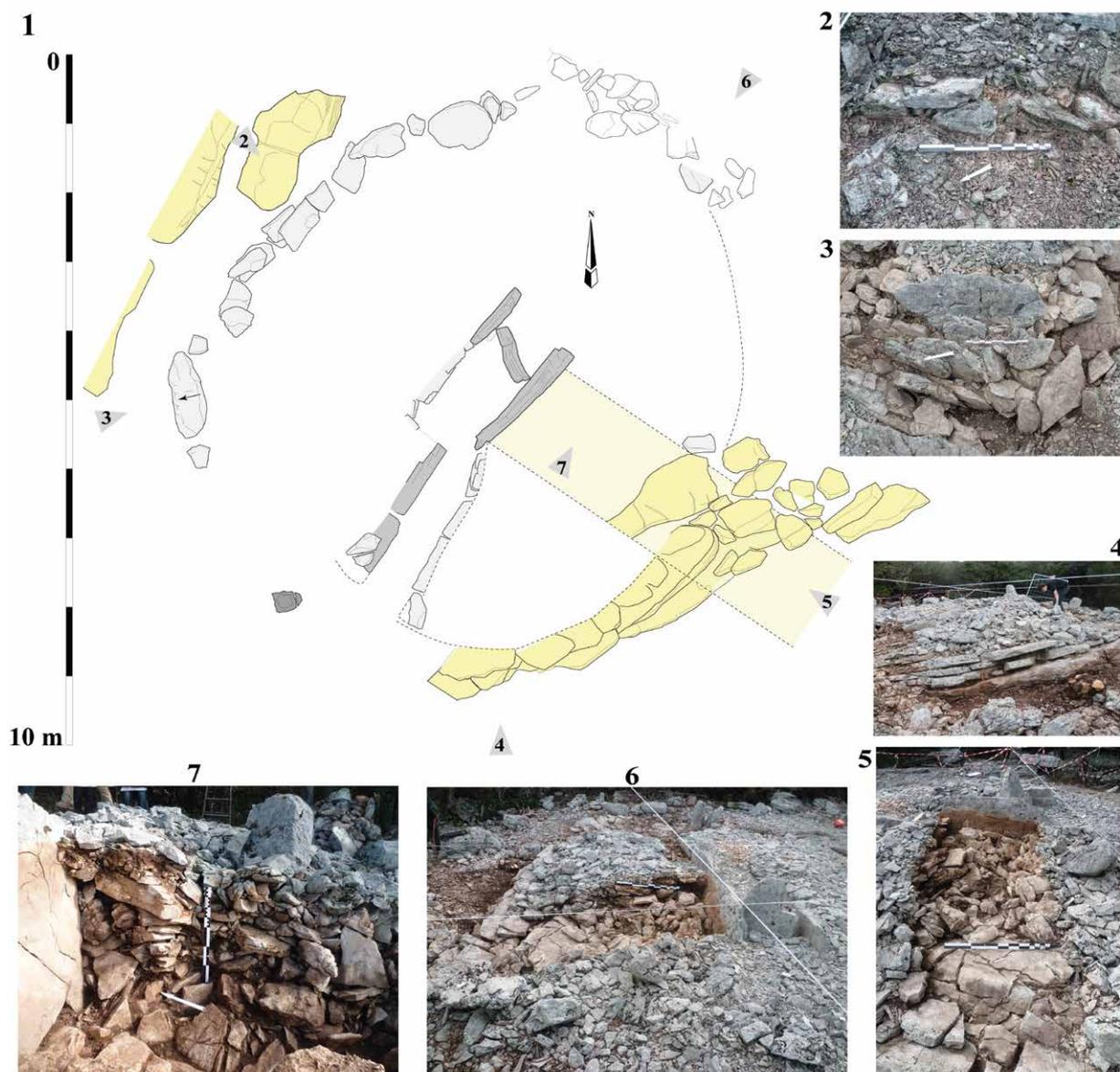
dans l'absence de données anthropologiques. De nombreux remaniements (vidange, pillage, etc.) ont probablement eu lieu avant l'intervention des deux chercheurs précédents (Arnal, 1963; Audibert, 1956), qui ne font état d'aucune découverte d'ossement humain dans leurs publications respectives.

Le dolmen de la Caissa dels Morts II (fig. 3)

Le dolmen II de la Caissa dels Morts, appelé anciennement « Las Cans », est situé sur la commune de Murles, au lieu-lit *Combe Louvatière*. Il est implanté dans le bois de Valène, en bordure d'une dépression, près d'un relief culminant à 276 m. Il s'agit d'un dolmen à couloir en « q » (fig. 3, n° 1). La chambre est de forme trapézoïdale,

légèrement plus large à l'entrée qu'au chevet. Elle est composée de trois dalles-supports et mesure 1,50 m de long sur environ 0,90 m de large. Le chevet, lui aussi de forme trapézoïdale, est engagé entre les deux orthostats; les vides laissés entre ces dalles sont soigneusement comblés par un empilement de dallettes. La dalle de couverture n'est pas conservée. Le couloir mesure 3,80 m de long et est bordé à l'ouest par deux blocs mégalithiques plantés dans le prolongement l'un de l'autre, et à l'est par un mur en pierre sèche. Ce dernier présente un appareillage de dallettes près de l'entrée de la chambre, alors qu'au sud, il est constitué d'un assemblage de moellons de plus grandes dimensions. Il semble qu'il s'agisse d'un remontage postérieur. Deux chercheurs ont travaillé sur ce monument, il s'agit de J. Audibert (Audibert et

Figure 3 - Le dolmen de la Caissa dels Morts. N° 1 planimétrie générale du monument. N° 2 agencement du péristalithe au nord-ouest. N° 3 Détail du calage d'un bloc périphérique à l'ouest. N° 4 le substrat en dalle limitant le tumulus au sud. N° 5 agencement de la masse tumulaire et du substrat au sud-est au niveau de la tranchée. N° 6 vue générale du monument et de la tranchée en cours de fouille. N° 7 détail de la masse tumulaire en section dans la tranchée.



Boudou, 1955) et de J. Arnal (Arnal, 1945, 1963). Ce sont leurs descriptions des structurations du tumulus qui ont attiré notre attention. Ils y signalent cinq cercles concentriques en pierre sèche structurant un tumulus de 10 m de diamètre. Nos constatations sur le terrain se sont révélées sensiblement différentes.

Nous avons pratiqué un sondage d'environ 1,50 m de large sur 5 m de long sur la partie sud-est du tumulus (fig. 3, n° 6) car la puissance sédimentaire paraissait plus conséquente dans cette zone. Nous avons constaté un épierrement certain de l'ensemble du monument (action des charbonniers et des processus thermoclastiques). À l'ouest et au nord, le tumulus est très arasé. Des dépressions vraisemblablement creusées par des sangliers en ont bouleversé l'architecture. Le dégagement de la zone ouest et nord est venu compléter les informations collectées dans la tranchée.

La masse tumulaire est constituée d'un niveau de gros blocs très érodés. Certains sont morcelés. Dans ces conditions, il est difficile d'observer une quelconque structuration interne. Cependant, quelques remarques liées à l'observation des sections peuvent être faites. D'après l'analyse du pendage des blocs, on constate que ceux-ci s'appuient contre l'orthostat sud-est de manière à stabiliser ce dernier. En effet, comme pour le dolmen du Mas de Reinhardt, on observe l'aménagement d'un talus contre une dalle-support (fig. 3, n° 7). D'autres blocs viennent également combler des zones de karst et corrigent l'irrégularité du sol géologique. Au sud de la tranchée, un substrat d'une morphologie particulière est identifié directement sous les blocs de la masse tumulaire (fig. 3, n° 4). Ce que nous avons d'abord pris pour un mur limitant le tumulus est en réalité le substrat qui s'étage naturellement en escalier (fig. 3, n° 5, au premier plan), particularité qui a probablement influencé les constructeurs dans le choix du lieu d'implantation. Cet aménagement sur un socle rocheux de morphologie particulière (en trompe l'œil) résulte vraisemblablement d'un comportement opportuniste et de la volonté de réaliser une économie en matériaux en même temps qu'une monumentalisation naturelle de la tombe, soit une optimisation de l'effort-rendement.

À l'ouest et au nord, il semble en revanche que l'on soit en présence d'une architecture totalement construite. Une couronne de blocs (ou péristicalithe) délimite le tumulus (fig. 3, n° 2 et 3). Ces blocs présentent une conservation différentielle. Certains ne sont plus dans leur position originelle. Au nord, un important karst nous a empêchés de comprendre l'organisation de ces blocs de délimitation. Malgré ces dégradations, on peut aisément affirmer que cette ceinture devait être à l'origine parfaitement circulaire. Ces blocs de délimitation sont posés à plat sur

le substrat, comme les assises d'un mur, et non plantés comme les dalles du péristicalithe du dolmen du Mas de Reinhardt II. Ils sont bordés par une dépression du substrat que les constructeurs ont comblée avec des pierres de petit calibre.

La fouille du dolmen de la Caissa dels Morts II a permis de mettre en lumière des informations inédites quant au choix et à la préparation du lieu d'implantation d'un monument mégalithique. En effet, il apparaît clairement que les constructeurs ont usé habilement de la morphologie particulière du substrat calcaire au sud et à l'est. Ainsi, en implantant le tumulus sur un substrat qui s'étage naturellement en grandes dalles, monumentalisation du dolmen et économie en matériaux vont de pair. Parallèlement, au nord et à l'ouest, les diaclases du substrat sont comblées afin d'aplanir le terrain. Un péristicalithe circulaire est ensuite implanté. Sa morphologie rappelle celle du substrat en escalier. Le monument est ainsi parfaitement intégré dans le paysage.

Les données anthropologiques mises à jour lors de cette campagne, numériquement faibles, ont permis d'identifier l'inhumation d'au moins deux individus : un adulte et un enfant âgé d'au moins 4 ans. La datation ¹⁴C d'une dent (Poz-51288 : 3091-2900 BC cal) a permis de dater une utilisation du dolmen au Néolithique final. Nous n'envisageons pas de nouvelles fouilles sur ce dolmen qui présente un état sanitaire relativement mauvais.

Conclusion

Ces deux exemples illustrent un comportement opportuniste des constructeurs de mégalithes, qui utilisent le matériau local et les spécificités du substrat afin de stabiliser et monumentaliser leurs constructions. Le lieu d'implantation du dolmen est donc stratégique et résulte d'une observation optimisée du territoire. Malgré ces adaptations, on observe une réelle volonté d'homogénéité architecturale.

LES STRUCTURATIONS DU TUMULUS : L'EXEMPLE DU DOLMEN N° 17 DE LAROQUE (FIG. 4)

Le dolmen de Laroque est situé sur le plateau du Larzac, au nord-ouest du hameau de la Roque, sur la commune de Saint-Etienne-de-Gourgas. Il est implanté à flanc de colline, au bord d'une combe surplombant le cirque du Bout du Monde. Ce dolmen est installé au sein d'une véritable « nécropole » qui comprend au moins 14 tombes mégalithiques. Sa chambre sépulcrale, de forme rectangulaire, est composée de deux dalles supports parallèles et d'une dalle de couverture partiellement posée sur le

tumulus ; cet espace mesure 1,50 de long pour 0,50 m de large. Aucun couloir n'avait été reconnu pour ce monument, même si G.-B. Arnal, d'après les observations faites lors de sa fouille de la chambre, avançait l'hypothèse d'un système d'accès par le sud (Arnal, 1979). Un mur en pierre sèche ferme en fait cet espace de ce côté (fig. 4, n° 5). La chambre s'insère au centre d'un tumulus circulaire d'environ 10 m de diamètre (fig. 4, n° 1). Compte tenu des dimensions modestes du dolmen, nous avons procédé à un nettoyage de l'ensemble du tumulus, qui est recouvert d'une couche de petites pierres patinées, résultat des processus thermoclastiques. Une tranchée de 5 m de long sur 1,50 m de large a ensuite été réalisée dans le secteur ouest du tumulus, qui a l'avantage de présenter une épaisseur conséquente. La chambre a été également fouillée et un sondage a été effectué au sud de cette dernière afin de vérifier l'hypothèse d'un couloir d'accès à la tombe.

Le tumulus, qui semblait à première vue non structuré, est en réalité constitué de trois murs concentriques de pierre sèche (fig. 4, n° 1, 2) : le premier (ST2) entasse la chambre sépulcrale, un deuxième (ST1) entoure ST2 et un troisième (ST0), découvert seulement au sud du monument, encercle une partie de ST1. Ces trois murs présentent une morphologie différenciée (fig. 4, n° 4). ST0, dégagée seulement en surface, est constituée de grandes dalles plates calcaires de 40 à 50 cm juxtaposées et formant un parement. L'aménagement est bien individualisé au sud-est mais se perd au sud-ouest. L'ensemble paraît subcirculaire. Le dolmen étant implanté sur un léger dénivelé en direction du sud, les constructeurs ont peut-être voulu renforcer cette zone par l'adjonction d'un troisième mur qui aurait soutenu la masse interne du tumulus, plus exposée aux poussées gravitaires. Le deuxième mur concentrique (ST1) est, comme ST0, constitué de dalles de petites dimensions (30 à 40 cm).

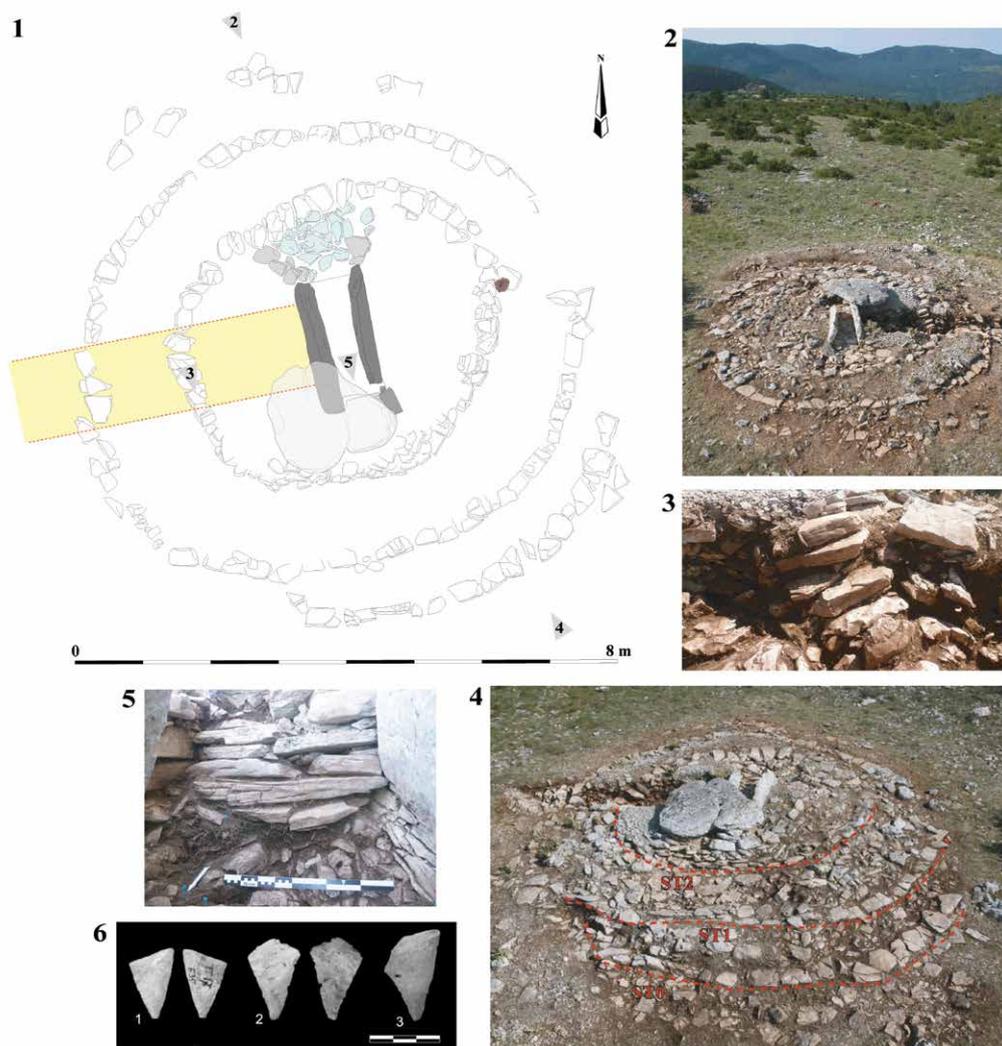


Figure 4 - Le dolmen n° 17 de Laroque. N° 1 planimétrie générale du monument. N° 2 vue générale du monument après la fouille depuis le nord. N° 3 vue en coupe de la structure 2, premier mur de pierre sèche entourant la chambre. N° 4 vue générale depuis le sud des 3 murs concentriques structurant le tumulus, ST0, 1 et 2. N° 5 Mur de fermeture au sud, dans la chambre sépulcrale. N° 6 trois armatures de flèches asymétriques trouvées dans la chambre sépulcrale, la 1 par G.-B Arnal en 1979, la 2 et 3 lors de nos fouille en 2012 (photo et étude M. Rémicourt).

Celles-ci sont dans l'ensemble très délitées; elles sont mieux conservées au nord-est du monument, où l'on peut constater une certaine mise en forme des angles, destinée à rendre les pierres quadrangulaires. Nous n'avons pas observé à proprement parler de traces de taille des dalles (calcaire très érodé), mais leurs dimensions standardisées et leur morphologie récurrente portent à croire à un façonnage systématique ou, du moins, à un choix homogène des matériaux. Enfin, le mur interne (ST2) se distingue des deux autres par la morphologie et la disposition particulière de ses pierres. Les dalles utilisées sont de plus petites dimensions et sont de forme trapézoïdale/triangulaire; la partie la moins large est orientée vers la chambre. Toutes les dalles de ce mur sont disposées en position de pendage vers l'intérieur du monument. Dans la tranchée, nous avons pu observer une conservation exceptionnelle de cette structure sur cinq assises (fig. 4, n° 3). Ce premier mur concentrique fonctionne comme un mur de soutènement, il empêche la masse tumulaire de se répandre, ce qui entraînerait la déstabilisation des dalles de la chambre. La position penchée des assises lui donne un front convexe, peut-être gage de plus de stabilité.

Au nord, il est intéressant de signaler une structure particulière implantée entre la chambre et ST2. Il s'agit d'un agencement de longues dalles sub-triangulaires dont l'extrémité la plus étroite est orientée vers l'intérieur de la chambre. Ces pierres sont disposées en position penchée vers la chambre (fig. 4, n° 1 en bleu). Nous manquons de référentiels pour interpréter la fonctionnalité de cette structure. A première vue, ce dallage incliné ménagerait un accès à la chambre. L'absence de couloir au sud irait d'ailleurs dans le sens d'une ouverture au nord. Cette « entrée » est bordée à l'ouest par une murette de pierre sèche conservée sur trois assises (fig. 4, n° 1 en gris clair). A l'est, cette structure est moins bien conservée; ne subsistent que deux dalles qui ne semblent pas tout à fait en place. Les deux murettes associées au dallage constitueraient une sorte de vestibule d'entrée à la chambre sépulcrale.

Le dolmen n° 17 de Laroque, malgré ses dimensions modestes, est un monument particulièrement complexe. Cette campagne démontre l'utilité de dégager les systèmes périphériques à la chambre. Les différentes structures observées au sein du tumulus sont communes à de nombreux monuments de la microrégion, qu'il s'agisse de dolmens en grès comme le dolmen n° 3 de Grammont (Le Bosc), ou en calcaire, comme le dolmen n° 7 de la Canourgue (Saint-Etienne-de-Gourgas). Ces murs concentriques ont plusieurs fonctions. La première est, bien évidemment, de maintenir les espaces internes. Leur multiplication contribue aussi à monumentaliser la sépulture.

Une étude anthropologique a été réalisée sur les dents retrouvées dans la chambre sépulcrale. Elle met en évidence la présence de trois inhumés dans ce petit dolmen : deux sujets immatures d'âge distinct (5-9 ans et 10,5-16 ans) et un adulte. D'un point de vue chronologique, il est aujourd'hui possible d'individualiser au moins deux utilisations de la tombe : une première dans la seconde moitié du IV^e millénaire avant notre ère, caractérisée par la découverte d'armatures asymétriques (fig. 4, n° 6), et une seconde au Bronze moyen 1, identifiée grâce à la datation ¹⁴C d'une dent (Poz-51290 : 1669-1499 BC cal).

AVANCÉES SUR LA CHRONOLOGIE DES ARCHITECTURES TUMULAIRES : LES DOLMENS DES ISSERTS (SAINT-JEAN-DE-LA-BLAQUIÈRE) ET DE LA CAUMETTE (NOTRE-DAME-DE-LONDRES).

Le dolmen de la Caumette (fig. 5)

Le dolmen de la Caumette est situé sur la commune de Notre-Dame-de-Londres, au lieu-dit *Maubouys*, près du hameau de La Caumette (ou La Calmette = petit plateau). Il est placé à flanc de colline, à 207 m d'altitude, et domine un thalweg. Ce monument possède une architecture particulière (fig. 5, n° 1). Il a été classé par J. Arnal (1959) parmi les dolmens « à couloir sinueux et à façade ». La chambre est de forme rectangulaire et mesure 2,80 m de long sur 2,45 m de large. Elle est composée de trois dalles mégalithiques qui devaient supporter une dalle de couverture (aujourd'hui disparue). L'orthostat nord est prolongé à l'ouest par une petite dalle plantée. L'orthostat sud, quant à lui, est prolongé par un mur de pierre sèche (en partie remonté postérieurement). Perpendiculaire à ce dernier, on trouve une autre dalle plantée qui ménage une entrée à la chambre sépulcrale. Cette dernière dalle ne semble pas échancrée comme c'est souvent le cas des dalles-portes des dolmens languedociens. La dalle de chevet est engagée entre les orthostats; elle a légèrement pivoté sur son côté est vers l'intérieur de la chambre. Le couloir forme, avec la chambre, un plan en « p ». Il mesure 6 m de long sur 0,70 m de large et a conservé 1,30 m de sa hauteur. Il se distingue des autres couloirs languedociens par son tracé sinueux (fig. 5, n° 6). Depuis l'entrée de la chambre, il est orienté en direction du sud – il est ici bordé de murs de pierre sèche – puis change de direction. Sa paroi sud est structurée de dalles plantées juxtaposées. Il se prolonge vers le sud-ouest et est à nouveau limité par des murs en pierre sèche. Le tumulus subcirculaire est très imposant; il mesure environ 16,70 m de long pour 15,50 m de large et est conservé sur une hauteur de 1,50 m. La fouille du dolmen de la Caumette s'est révélée difficile en raison de la couverture végétale, qu'il n'a pas été possible d'éliminer en raison

du couvert végétale, que nous avons du préserver au mieux selon les souhaits de la propriétaire. En conséquence, les sondages sont ici plus restreints que sur les autres monuments. La tranchée dans le tumulus a été effectuée dans le secteur ouest, perpendiculairement au couloir. La chambre et le couloir ont également été fouillés afin de mettre à jour les données architecturales et anthropologiques. Nous avons aussi voulu vérifier la présence d'une façade parementée concave, mentionnée par J. Arnal, en réalisant un sondage étendu au sud-ouest, en avant du couloir.

Dans la tranchée, au sommet du tumulus, ont été identifiés en premier lieu les déblais des fouilles anciennes, constitués de sédiment meuble de couleur ocre et riches en mobilier (perle, os, éclat de silex et de quartz). Les premiers blocs du tumulus apparaissent sous cette strate.

Un mur circulaire (ST1) est identifié sous cette couche ; il traverse la tranchée en diagonale du sud vers le nord (fig. 5, n° 2). Il semble qu'une partie de ce mur soit effondrée à l'ouest de la tranchée. Cette structure correspond à un coup de sabre observé dans le couloir (fig. 5, n° 3). Il s'agit d'un mur constitué de longues dalles parementées disposées en panneresse. Les assises sont horizontales, gage de stabilité. Le front de cette structure est légèrement convexe et les assises supérieures sont disposées en gradin. Il est conservé, en son état actuel, sur environ 60 cm de haut. Nous pensons que ce mur était destiné à être vu à un moment donné de l'évolution du site, en raison de l'aspect soigné. Or, une partie de la masse tumulaire recouvre ce mur. Il ne s'agit pourtant pas d'un effondrement de ce dernier car le module des blocs est sensiblement différent. Nous pensons en conséquence que le monument a été agrandi, ce qui expliquerait que

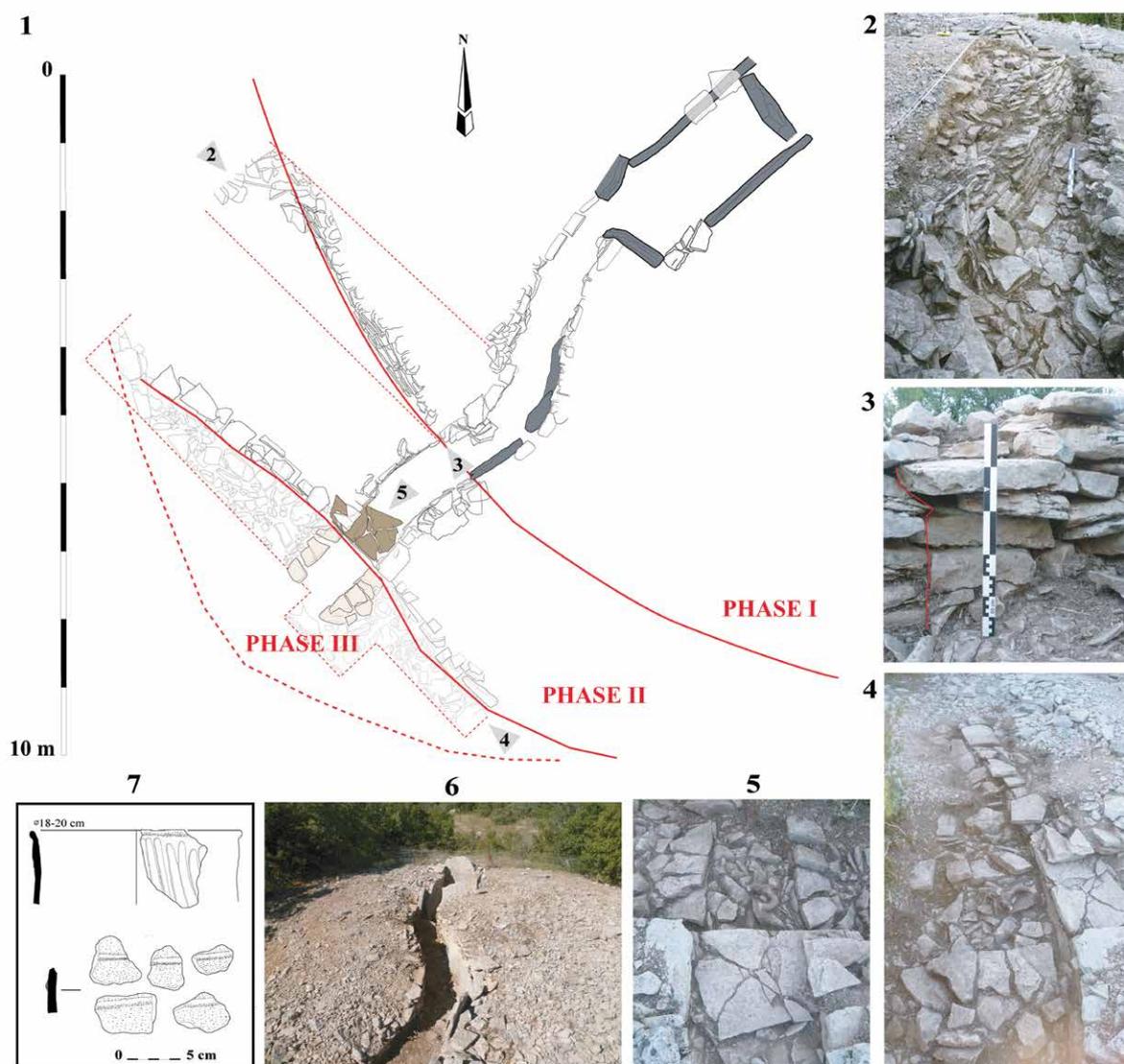


Figure 5 - Le dolmen de la Caumette. N° 1 planimétrie générale du monument. N° 2 Mur parementé découvert dans la tranchée (ST1) dont quelques dalles sont effondrées au premier plan. N° 3 Coup de sabre (en rouge) visible dans la paroi sud-ouest du couloir. N° 4 vue de la façade parementée concave de la phase II. N° 5 La dalle de seuil marquant l'entrée du couloir lors de la Phase II et le morceau de couloir ajouté lors de la Phase III. N° 6 Vue générale du monument depuis le sud-ouest. N° 7 dessins des éléments céramiques caractéristiques découverts par J. Arnal lors de sa fouille et réévalués par J. Recchia-Quiniou en 2012.

le mur ST1 soit dissimulé aujourd'hui sous le tumulus. Cette hypothèse est confirmée par l'observation des murs de la paroi nord-ouest du couloir qui révèle une section verticale. La paroi sud-est du couloir, quant à elle, change de morphologie ; initialement bordée de dalles plantées, elle est ensuite de nouveau construite en pierre sèche (fig. 5, n° 1). De plus, le couloir change de direction en cet endroit précis. Nous sommes donc bien en présence d'un premier état du monument, dans lequel le mur ST1 est le parement périphérique du tumulus (Phase I). Par ailleurs, une longue dalle en position effondrée contre le parement, probable dégradation de ce dernier, prouve que cet espace était à l'origine non colmaté (fig. 5, n° 2, au premier plan).

La partie sud du couloir, au-delà des trois dalles plantées de la paroi sud-est et du coup de sabre de la paroi sud-ouest, est donc un rajout qui vient agrandir le monument (phase II). Cette deuxième phase est caractérisée par la construction d'une façade parementée concave qui délimite le tumulus au sud-ouest, constituée de grandes dalles rectangulaires (fig. 5, n° 4). L'entrée est alors marquée par une dalle de seuil posée sur une autre dalle plus épaisse et parementée (fig. 5, n° 1 en marron). L'association de ces deux dalles forme une marche. Au-delà de celle-ci, le couloir se prolonge vers le sud ; il est bordé par des parois de pierre sèche (fig. 5, n° 5). Il s'agit d'une troisième phase d'agrandissement. La façade précédemment reconnue est donc dissimulée lors de la phase III.

Lors du dégagement de la chambre, nous avons pu observer des lambeaux de couches sépulcrales posées à-même le substrat diaclasé. Aucune connexion anatomique stricte n'a été reconnue. Les ossements ont été prélevés et leur examen indique la présence d'au moins cinq individus inhumés dans cette tombe, dont un périnatal, un enfant d'environ 1 an, un second enfant d'âge compris entre 5 et 9 ans et deux adultes dont un âgé de moins de 30 ans. La première étude anthropologique concernant ce dolmen faisait état d'un NMI de 21 individus (Arnal *et al* 1979). Ce NMI sera probablement à pondérer en raison des récentes découvertes.

Le dolmen de la Caumette illustre les renseignements que peuvent apporter la fouille d'un tumulus. En effet, ce dolmen, avec son couloir sinueux et sa façade parementée, restait inclassable. La mise en évidence d'un passage architectural de la tombe démontre la complexité de ce type de sépulture, souvent figé sur les plans anciens (dernière phase de structuration). Ce n'est qu'en fouillant exhaustivement le tumulus que l'on peut déterminer les différentes phases de construction, de remaniement, d'agrandissement, de réduction, etc. La découverte du parement externe (ST1) illustre la première phase de

construction du dolmen. Celui-ci présentait un mur périphérique monumental, aux assises soignées, servant de mur de soutènement à la masse interne du tumulus. Lors de la phase 2, les constructeurs allongent le couloir, et donc le tumulus, qui, cette fois, est mis en valeur par une façade parementée concave. Suit la phase III, qui voit encore le couloir se rallonger. La façade concave n'est alors plus visible car le tumulus la dissimule. Cette dernière phase reste mal caractérisée en raison de la petite superficie de l'aire excavée. Le dolmen mériterait une fouille exhaustive car les limites du tumulus n'ont pu être cernées durant cette campagne et le passage établi devrait et pourrait être mieux documenté. Une véritable fouille reste à faire dans la chambre et le couloir, malgré les remaniements causés par les travaux anciens. La chronologie établie d'après une datation ¹⁴C réalisée sur une dent (Poz-51289 : 3243-3102 BC cal) et la réévaluation du mobilier céramique issu des fouilles anciennes placent l'utilisation du dolmen de la Caumette au Néolithique final, lors de la seconde moitié du IV^e millénaire av. J.-C. Plusieurs fragments d'un même vase décoré de cannelures, attribué par J. Arnal à l'âge du Fer, ont été réexaminés et il semble qu'on puisse désormais rattacher cet élément à la culture de Fontbouisse (fig. 5, n° 7). Cette datation situe donc ce monument dans une chronologie ancienne parmi les cinq dolmens sondés à l'occasion de ce programme de recherche (fig. 8).

Le dolmen des Isserts (fig. 6)

Le dolmen des Isserts, dit aussi l'Ayral, se situe sur la commune de Saint-Jean-de-la-Blaquière, au lieu-dit les Isserts. Il est implanté dans le bassin géologique du Salagou, sur une ligne de crête, à l'amorce de la déclivité. Il s'agit d'un dolmen à couloir en « p » construit exclusivement en grès permien, roche locale affleurant en banc à proximité du lieu d'implantation. La chambre est constituée de quatre dalles mégalithiques et est surmontée d'une dalle de couverture (elle gisait en fait sur le tumulus ; le propriétaire l'a remise sur les supports il y a 70 ans). La dalle de chevet, dont il ne subsiste que la base, mesure 0,50 m de haut et 0,80 m de large. Ce chevet est encastré entre les deux dalles latérales. L'espace laissé vide est comblé par des dallettes empilées. La dalle d'entrée est également brisée ; elle n'est conservée que sur 0,40 m de haut. On distingue encore, sur son côté gauche, le départ de l'échancrure par des traces de bouchardage. L'intérieur de la chambre mesure 2 m de long sur 1,50 m de large. D'après G.-B. Arnal, toute la surface du sol était dallée ainsi que la totalité du couloir (Arnal, 1961). Ce dernier est limité à l'ouest par un mur de pierre sèche bien appareillé. Les pierres sont équarries de manière assez régulière et possèdent des surfaces planes. À l'est, le couloir est d'abord bordé d'un mur de pierre sèche puis d'une longue dalle de 2 m de long sur

1 m de hauteur. La largeur de ce couloir est de 1 m à l'entrée de la chambre; il rétrécit progressivement de moitié à son autre extrémité. D'après les plans anciens produits par G. Combarous (1960), G.-B. Arnal (Groupe Archéologique Lodévois, 1961) et Y. Chevalier (1984), le tumulus possède trois murs concentriques. Une tranchée a été donc implantée dans la zone sud-est afin de recouper ces structururations et d'identifier leur structure interne (fig. 6, n° 1). Parallèlement, les récents sondages sur les autres dolmens ayant mis en évidence la superficialité des fouilles anciennes, il a été décidé de procéder à une nouvelle excavation de la chambre et du couloir. Ce dernier s'arrêtant au milieu du tumulus sur les plans anciens, il était nécessaire de faire des vérifications en façade. Enfin, au sud-est, un second sondage a été ouvert pour mettre en évidence des structures particulières

observées dans le prolongement de la tranchée, à l'extérieur du tumulus.

Cette fouille a modifié la vision que l'on avait du tertre, que l'on imaginait plutôt circulaire sur les plans anciens. Un unique mur construit a pu être observé et il est rectiligne sur son côté sud-est (fig. 6, n° 1 et 3, ST1). L'aménagement interne est complexe, avec un soubassement de blocs « cyclopéens », un renfort (ST3) et des couches de terre et de pierres très compactes (fig. 6, n° 2). Le tout forme un ensemble bien structuré qui est destiné à la fois à maintenir l'orthostat et à monumentaliser l'édifice. Le mur parementé ST1 a été reconnu sur la majeure partie du monument; il reste néanmoins incertain dans la partie nord. Cette zone semble perturbée par des sondages clandestins et des apports détritiques

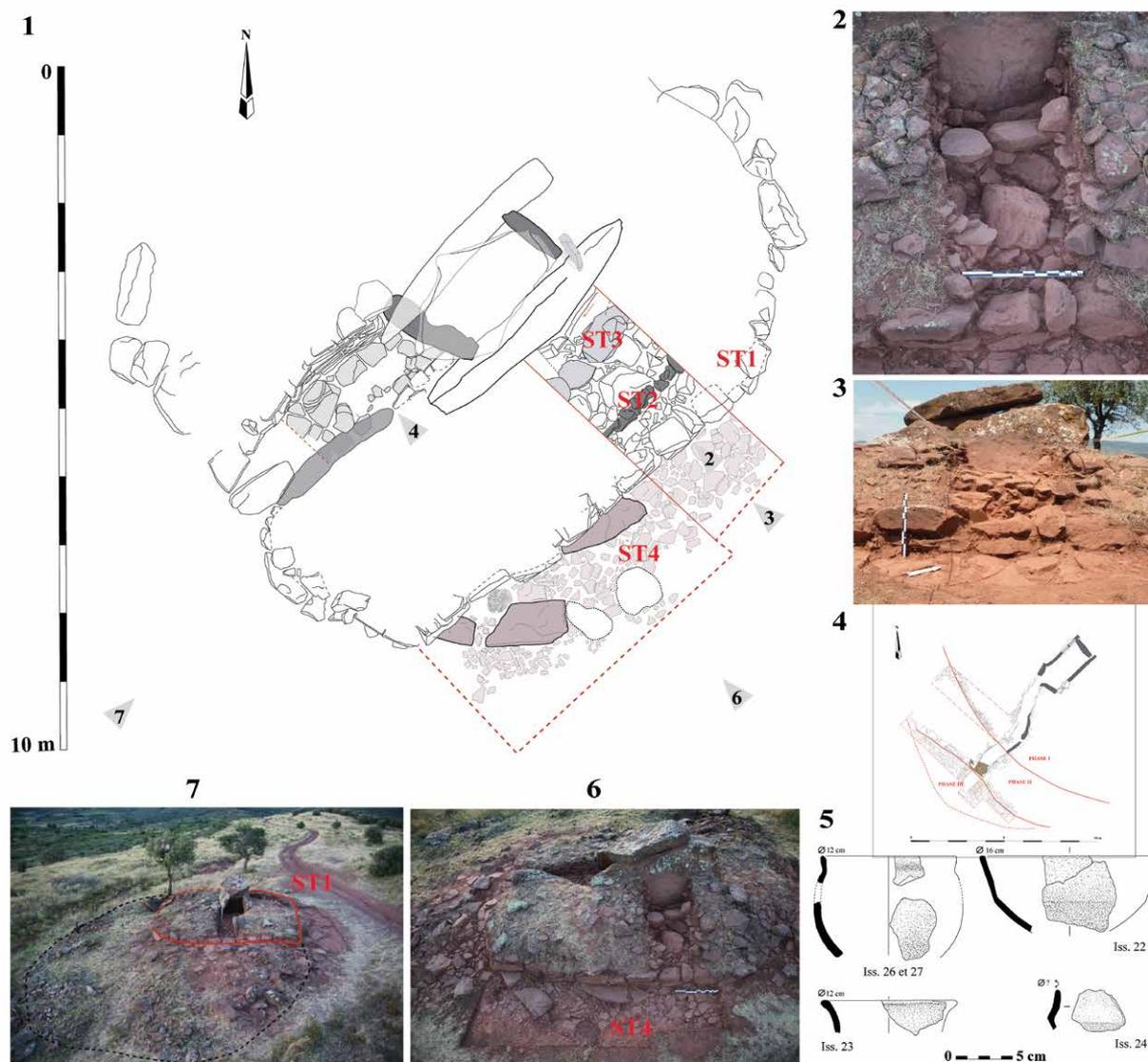


Figure 6 - Le dolmen des Isserts. N° 1 planimétrie générale du monument. N° 2 Vue zénithale de la tranchée après la fouille, détail des structururations internes. N° 3 le mur parementé rectiligne ST1 dégagé sur toute la partie sud et est du monument. N° 4 dallage bien ajusté dégagé dans la première partie couloir contre la dalle d'entrée de la chambre. N° 5 dessins des éléments céramiques caractéristiques découvert par G.-B. Arnal lors de sa fouille et réévalués par J. Recchia-Quiniou en 2012. N° 6 Vue zénithale des structures dégagées en 2012, au premier plan agencement de ST4. N° 7 Vue générale depuis le sud-ouest du monument avec, en rouge, le premier parement ST1 et en noir, la masse tumulaire non encore fouillée, ni délimitée avec certitude.

(épierrement des champs voisins). Le reste du tumulus n'a pu être délimité. Une prochaine fouille programmée permettra de comprendre l'architecture complexe, les agrandissements successifs qui ont pu être réalisés, et appréhender les zones d'effondrement et de remaniements postérieurs qui, sur les plans anciens, ont systématiquement été prises en compte dans l'emprise du monument. *A priori*, le tumulus serait beaucoup moins imposant qu'il n'y paraît (fig. 6, n° 7).

Lors du dégagement de ST1 dans les zones sud et est, nous avons voulu vérifier ses modalités d'implantation. Cette structure ne repose ni sur le substrat, ni sur une couche sédimentaire mais bien sur une structure antérieure (fig. 6, n° 1, ST4). Un sondage a été réalisé sur un espace d'environ 7 m² afin de caractériser cet aménagement (fig. 6, n° 6 au premier plan). ST4 est constituée d'au moins deux alignements subcirculaires de blocs rectangulaires. Ces deux files sont espacées d'environ 50 cm. Les blocs montrent des angles droits qui posent la question d'une mise en forme. L'espace entre les deux alignements est comblé par une blocaille de dalles pluricentimétriques (de 10 à 20 cm). On retrouve cette structure compacte sur l'ensemble de la zone de fouille. Les plus grandes pierres sont disposées relativement à plat. A la fouille, en suivant la première file de blocs, nous avons identifié les « négatifs d'enlèvement » (espaces vides laissés par les « blocs-fantômes ») de ces derniers par l'absence de petites dalles et la mise en évidence d'un effet de paroi. Le premier alignement (externe) comptait donc au moins cinq blocs juxtaposés. Le substrat, constitué ici de marne argileuse, apparaît rapidement sous les négatifs, ce qui laisse supposer que cette structure est presque totalement arasée. Les traces de charrues visibles sur les deux grands blocs de la première couronne indiquent que ce sont peut-être les agriculteurs qui, à une époque récente ont prélevé certains blocs gênant la mise en culture de leur terrain. L'aménagement sur lequel a été construit le mur ST1 est antérieur au tumulus et semble être une structure monumentale. Plusieurs hypothèses sont donc envisageables malgré une fouille partielle. Il pourrait s'agir d'un soubassement circulaire, une sorte de plate-forme sur laquelle serait construit un tumulus à façade parementée rectiligne, ou d'un édifice antérieur sur lequel les constructeurs du tumulus se sont appuyés.

Lors de la fouille du système d'accès, nous avons pu identifier le dallage, mentionné par G.-B. Arnal, qui apparaît bien conservé (fig. 6, n° 4). Il est constitué de dalles de 20 à 40 cm posées à plat sur un même niveau et ajustées de façon plus ou moins régulière. Ce dallage a été reconnu sur environ 2 m de long depuis l'entrée de la chambre et reste à reconnaître au sud-ouest. Dans cette zone, on constate un effondrement de plaquettes sur le dallage. Il peut s'agir d'un effondrement de la paroi ouest du

couloir survenu à une période lors de laquelle ce dernier était vide, ou bien des restes d'un mur transversal (signalé sur les plans anciens) qui séparait le couloir en deux espaces distincts. Ce probable mur, aujourd'hui pratiquement détruit, était conservé sur 40 cm à l'époque de la fouille de G.-B. Arnal.

Les sondages effectués sur le dolmen des Isserts mettent en évidence une architecture complexe ayant subi probablement plusieurs phases de construction. Ces dernières sont visibles en stratigraphie et donc en chronologie relative. Il est en revanche impossible, à ce jour, de caractériser en chronologie absolue les différents états au vu du peu de matériel typologiquement identifiable prélevé dans le tumulus. Dans l'état actuel des connaissances, on dénombre au moins trois phases de construction. La première est la mise en place de ST4, plate-forme circulaire monumentale ou structure indéterminée antérieure au dolmen. La chambre sépulcrale est peut être construite à ce moment là ainsi que le couloir, mais aucun lien stratigraphique strict ne peut être proposé en l'état entre ST4 et ces espaces internes. Dans un deuxième temps, un mur parementé (ST1) vient enserrer les espaces internes. La phase 3 serait marquée par un agrandissement du tumulus au sud-ouest et au nord-ouest. Cette dernière phase est mal caractérisée car la fouille de cette partie du tumulus n'a pas pu être réalisée durant la campagne 2012.

L'étude des mobiliers céramique et lithique collectés en 2012 et la réévaluation des ramassages effectués par G.-B. Arnal en 1952-1955 trahit plusieurs phases d'utilisation de la tombe. Au sein de l'industrie lithique, certains éléments, comme les grandes lames ou les armatures à pédoncule et ailerons peu dégagés, pourraient matérialiser une phase ancienne de l'utilisation du monument, vers 3300 av. J.-C., voire avant (Néolithique moyen). Une deuxième phase semble se situer au Néolithique final 2b, caractérisée par des formes simples exemptes de décor en creux (fig. 6, n° 5). Suit une troisième phase, le Néolithique final 3, qui est caractérisée par l'introduction d'éléments céramiques décorés de cordons orthogonaux et d'armatures sapiniformes typiques de la dernière phase du groupe des Treilles, située vers 2850/2450 av. J.-C. Enfin, une dernière phase d'utilisation de la tombe, qui avait déjà été identifiée lors des fouilles anciennes, se situe au Bronze ancien et moyen et se caractérise par des vases à panse sinueuse et cordons digités, un vase décoré du style Saint-Véredème (autour de 1400 av. J.-C.) et des fragments d'épingles en bronze.

Le dolmen des Isserts a livré un matériel osseux très fragmentaire, constitué uniquement d'esquilles. Ces éléments ne permettent pas de remarques particulières. Ces ossements portent tous des traces d'ustion. Il avait

	ANCIENNES FOUILLES	NOUVELLES FOUILLES	NMI
MAS DE REINHARD	aucune donnée connue	aucun vestige	indet
CAISSA DELS MORTS	quelques dents (Audibert et Boudou 1955)	1 adulte ; 1 enfant [4-8 ans]	2
LAROQUE 17	découvertes ponctuelles supposées	1 adulte; 2 enfants [5-9 ans] et [10-15 ans]	3
LES ISSERTS	253 dents et ossements (Groupe Archéologique Lodévois, 1961)	os brûlés	7
LA CAUMETTE	1 périnatal ; 4 enfants [<8 ans] ; 16 sujets [>8 ans] (Arnal <i>et al.</i> 1979)	1 périnatal ; 1 enfant [1 an]; 1 enfant [5-9 ans] ; 2 adultes	26

Figure 7 - Synthèse des données anthropologiques relatives à la fois aux fouilles anciennes et aux campagnes de sondages en 2012 (M. Le Roy).

été remarqué par G.-B. Arnal (1961, p. 40), lors de ses fouilles, deux types de pratiques funéraires : l'inhumation et l'incinération. Cette dernière pratique pourrait être associée au mobilier daté de l'âge du Bronze recueilli dans la tombe, et traduirait donc une reprise vers la seconde moitié du Bronze final. Les restes humains retrouvés par G.-B. Arnal dans la chambre étaient disposés sans organisation apparente. Le dolmen avait probablement déjà subi de nombreux remaniements. Ces ossements ont cependant été prélevés et 236 dents ont été dénombrées. Ils sont à l'heure actuelle conservés au dépôt archéologique du Groupe Archéologique Lodévois et sont en cours de réévaluation par Mélie Le Roy.

Conclusion

Les dolmens des Isserts et de la Caumette sont des monuments qui, par leurs grandes dimensions, se distinguent des trois autres dolmens. Par ailleurs, leur monumentalité n'est que notion flottante car elle résulte de plusieurs phases de construction. Leur architecture est complexe car évolutive, et les phases successives de structuration sont souvent difficiles à caractériser dans le temps.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Ces cinq campagnes de sondages sur les dolmens héraultais ont consisté en un nouveau questionnement du phénomène mégalithique régional. En effet, après les années 1930-1950, période durant laquelle les pionniers de la Préhistoire récente languedocienne ont fait du mégalithisme leur terrain d'étude privilégié, ce domaine de recherche a progressivement été délaissé. Loin d'apporter des précisions chronologiques attendues, les récentes fouilles apportent toutefois un éclairage nouveau sur l'architecture évolutive de ces tombes monumentales et retranscrivent leur importante complexité. Les dolmens de la Caumette et des Isserts illustrent bien cette dynamique architecturale car ils semblent avoir été élaborés en plusieurs phases et modifiés au fil du temps. Ceux du Mas de Reinhardt II et de la Caissa dels Morts montrent l'importance du choix du lieu d'implantation et les stratégies adoptées par les constructeurs face aux

contraintes géomorphologiques à l'échelle micro-locale. Des accidents ont parfois été observés dans les architectures. C'est le cas de la dalle de chevet de la Caissa dels Morts et du péristalithe de Mas de Reinhardt II, qui ont subi des dégradations mécaniques en raison d'une mauvaise maîtrise des poussées architectoniques. Le dolmen de Laroque témoigne d'un savoir-faire vernaculaire pour obtenir une sépulture à la fois stable, saine et esthétique. Son implantation au sein d'une véritable nécropole et son aspect particulier démontrent également la fonction ostentatoire de ces tombes qui rythment le paysage de cette extrémité méridionale du plateau du Larzac.

Ces nouvelles investigations autorisent une mise à jour des données anthropologiques. En effet, la publication ancienne du dolmen de la Caissa dels Morts (Audibert et Boudou 1955) mentionne un nombre indéterminé de dents, prouvant la présence d'ossements humains mais ne permettant aucune estimation de NMI. Celui du dolmen de la Caumette, déjà publié (Arnal *et al.*, 1979) a, quant à lui, pu être affiné. Ces fouilles ont aussi permis une révision des données anthropologiques à la lumière du nouveau matériel osseux à notre disposition (fig. 7).

Du point de vue chronologique, la fouille des tumulus n'a que peu ou pas fourni d'éléments significatifs. Le petit nombre de tessons recueillis, leur mauvais état de conservation et l'absence d'élément typologique, n'autorisent aucune remarque particulière. En revanche, les artefacts et les ossements exhumés dans les chambres et les couloirs précisent les différentes phases d'utilisation. En plus de la révision et de l'étude du mobilier céramique et lithique, cinq datations ¹⁴C ont été réalisées (sur dent humaine ou sur charbon de bois) dans les espaces internes du monument (chambre et couloir). Le résultat de ces analyses renseigne des utilisations « primitives », au Néolithique final pour les dolmens de la Caissa dels Morts et de la Caumette, et des réutilisations à l'âge du Bronze pour les dolmens du Mas de Reinhardt et de Laroque (fig. 8). Le dolmen des Isserts n'a, quant à lui, pas fourni d'échantillon pertinent à dater. Nous espérons que la fouille programmée prévue en 2013 sur ce dernier permettra de mieux déterminer son évolution chronologique. Nous sommes à ce jour dans l'impossibilité

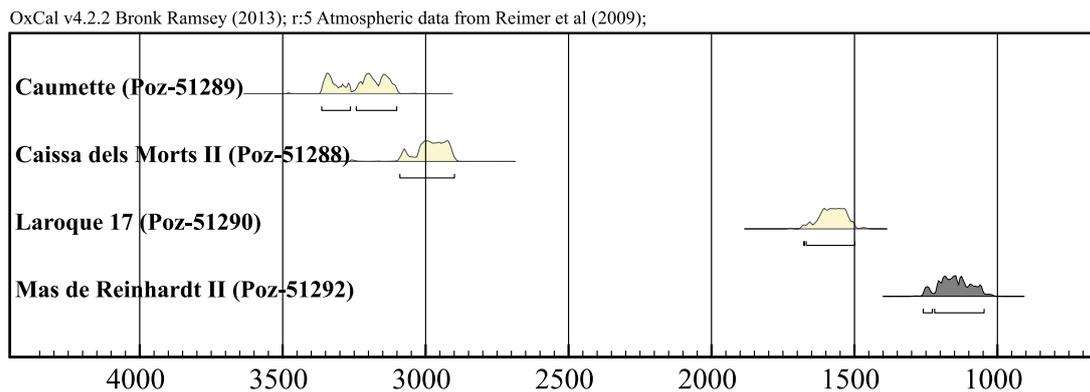


Figure 8 - Diagramme de calibration des quatre datations radiocarbones effectuées à partir de dents humaines (en jaune), pour les dolmens de La Caumette, Caissa dels Morts et Laroque 17 et de charbon de bois (en gris) pour le dolmen du Mas de Reinhardt (Oxcal v4.1.7).

– provisoire – de conclure une étude qui n'en est qu'à ses prémices; les résultats obtenus étant particulièrement diversifiés, tout effort de synthèse reste actuellement vain : il faudra voir au cas par cas pour comprendre l'organisation générale des dolmens héraultais. Du point de vue morphologique, les monuments de La Caumette, des Isserts, du Mas de Reinhardt II et de la Caissa dels

Morts II avaient été classés parmi les dolmens à couloir en « p » ou en « q » par J. Arnal (1963). C'était sans compter sur la connaissance des tumulus qui permet aujourd'hui de proposer une déconstruction de cette vision dichotomique et réductrice pour la remplacer par une typologie plus complexe en cours de définition (Bec Drelon, en cours; Châteauneuf, en cours). ■

BIBLIOGRAPHIE

Arnal J.

1959 : Les dolmens à façade, *Bulletin de la Société d'Études Scientifique d'Angers*, Nouvelle série, T. 2, 89^e année, p. 51-53.

1963 : « Les dolmens du département de l'Hérault. », *Préhistoire*, T. XV, Paris, Presses Universitaires de France, 237 p.

Arnal J., Duday H., Coularou J., Poulain T.

1979 : Le dolmen de la Caumette, Notre-Dame-de-Londres (Hérault), *Bulletin d'Études Préhistoriques Alpines Aosta*, vol. 11, p. 23-60.

Arnal G.-B.

1979 : Les Mégalithes du Lodevois, T 2 : L'ensemble mégalithique de Saint-Pierre-de-la-Fage, *Mémoire du Centre de recherches archéologiques du Haut-Languedoc*, Lodève, 105 p.

Audibert J. et Boudou J.

1955 : Une vallée à l'énéolithique, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, T. 4, p. 93-96.

Audibert J.

1956 : Le Bronze moyen bas languedocien, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 3-4, p. 152-157.

Bec Drelon N.

En cours : *Les systèmes périphériques aux architectures funéraires du Néolithique final en Languedoc*, Thèse de doctorat, Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe Afrique, Université d'Aix Marseille I.

Combarous G.

1960 : Un pays de dolmens au cœur du bas-Languedoc, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, T. 9, 92 p.

Châteauneuf F.

En cours : *Monuments funéraires de la fin du Néolithique en Languedoc oriental : éléments architecturaux discriminants pour une étude chrono-culturelle des sépultures mégalithiques*, Thèse de doctorat, Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe Afrique, Université d'Aix Marseille I.

Chevalier Y.

1984 : *L'architecture des dolmens entre Languedoc et Centre-Ouest de la France*, Saarbrücker Beiträge Zur Altertumskunde Band 44, Dr Rudolf Habelt GmbH. Bonn, 287 p.

Duday H., Guillet J.P., Henaff S., Lambach E., Vion J.P., Crubezy E.

1983 : Le dolmen des Peirieres à Villedubert (Aude) : un exemple de fouille et d'interprétation d'une sépulture collective, *Archéologie en Languedoc*, vol. 2, p. 3-8.

Galant P., Bec Drelon N., Bruxelles L.

2010 : Saint-Maurice-Navacelles, Dolmen de la Prunarède, *Bilan Scientifique Régional*, DRAC Languedoc Roussillon, p. 163-165.

Galant P.

2012 : Quinze années de recherches sur le Néolithique en Languedoc Roussillon (1995-2009) in Marchesi H. (dir.), *Bilan de la recherche archéologique depuis 1995*, DRAC Languedoc Roussillon, Montpellier, 2012, p. 28-58.

Groupe Archéologique Lodévois,

1961 : Les mégalithes du Lodévois, *Cahier Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, T. 10, p. 34-40.

Guilaine J., Coularou J., Poulain S., Briois F.

1993 : Aude, Laure-Minervois, Le dolmen de Saint-Eugène, *Bilan Scientifique Régional*, DRAC Languedoc Roussillon, p. 45.

Table des matières

Avant-propos 5

— Chronologie de la Préhistoire récente dans le Sud de la France — Acquis 1992-2012

**Méthodes pour l’appréhension raisonnée d’une série de dates radiocarbone :
de l’histogramme cumulatif à la modélisation bayésienne** 11
Thomas PERRIN

**Le Mésoolithique et le Néolithique ancien en Provence rhodanienne :
occupations, chronologie et transition** 23
Ingrid SÉNÉPART

**Le Chasséen entre temps et espace :
20 ans de périodisations des assemblages céramiques et le retour de l’identité chasséenne** 37
Karim GERNIGON

**Chronologie relative et chronologie absolue du Néolithique moyen dans le sud-est de la France :
l’apport de l’analyse des données et de la modélisation chronologique bayésienne** 63
Samuel van WILLINGEN, Jacques-Élie BROCHIER,
Stéphane RENAULT, Jean-Philippe SARGIANO

**La seconde partie du Néolithique moyen de Suisse occidentale (4000-3350 BC) :
essai de synchronisation des cultures rhodaniennes et lacustres** 75
Elena BURRI-WYSER et Loïc JAMMET-REYNAL

**Le site de la colline Saint-Michel (Montpellier, Languedoc) :
la question de la transition Néolithique final 2-3** 87
Luc JALLOT

**Le Néolithique final en Languedoc oriental et ses marges :
20 ans après Ambérieu-en-Bugey** 137
Luc JALLOT

**Continuités et variations entre le Néolithique final et le Bronze ancien
en moyenne vallée du Rhône.
L’apport de l’occupation structurée et stratifiée de Savasse (Drôme)** 159
Clément MOREAU, Jimmy LINTON, Jehanne AFFOLTER

Chronologie et périodisation des Campaniformes en France méditerranéenne 175
Olivier LEMERCIER, Robin FURESTIER, Raphael GADBOIS-LANGEVIN,
Bettina SCHULZ-PAULSSON

Chronologie de l'âge du Bronze en Provence	197
Thibault LACHENAL	
La chronologie céramique du Bronze ancien et moyen du Massif central aux Alpes	221
Joël VITAL	
L'apport des fouilles de Concise (VD, CH) à la chronologie, la typologie et l'architecture du Bronze ancien récent (entre 1801 et 1570 av. J.-C.)	239
Ariane WINIGER et Elena BURRI-WYSER	
Dater par le radiocarbone les âges du Bronze et du Fer : exemples méridionaux	257
Jean GASCÓ	

— *Actualité de la recherche en Corse* —

La sépulture mésolithique de <i>Campu Stefanu</i> (Sollacaro, Corse-du-Sud, France)	275
Patrice COURTAUD, Joseph CESARI, Franck LEANDRI, Paul NEBBIA, Thomas PERRIN, Hans C. PETERSEN, Aurélie ZÉMOUR	
Nouvelle intervention archéologique sur le site de Basi (Serra-di-Ferro, Corse-du-Sud)	289
Anne HASLER, Pascal TRAMONI, Jean-Philippe SARGIANO avec la collaboration de Stéphane LANCELOT, Lydie LEFÈVRE-GONZALEZ, Véronique LELIÈVRE, Michel PISKORZ, Pascale SARAZIN	
Le plateau de Cauria (Sartène, Corse-du-Sud), quinze années de recherches archéologiques, un bilan d'étape	309
André D'ANNA	
L'habitation 6 de Cuciurpula (Serra-di-Scopamena et Sorbollano, Corse-du-Sud). Éléments de définition chronologique, culturelle et économique du Bronze final de Corse méridionale	323
Kevin PECHE-QUILICINI, Noisette BEC-DRELON, Elisa BIANCIFIORI, Linda BOUTOILLE, Lucie MARTIN, Justine MAYCA, Maxime RAGEOT, Johanna RECCHIA-QUINIOU	
L'abri des Castelli (2140 m, Corte) : une occupation néolithique de haute-montagne	339
Sylvain MAZET, Jean-Michel BONTEMPI, Nathalie MARINI, Giovanni BOSCHIAN en collaboration avec Céline BRESSY-LÉANDRI, Alessandra FORTI, Marzia GABRIELE, François-Xavier LE BOURDONNEC, Camille JOLY-DELANOË, Keith WILKINSON	
Évolution morpho-sédimentaire des marais de Canniccia à l'Holocène récent : implications paloenvironnementales pour l'occupation du site d'I Calanchi/Sapar'Alta entre le Néolithique final et l'âge du Bronze final	351
Marc-Antoine VELLA, Mathieu GHILARDI, Joseph CESARI, Franck LEANDRI, Kevin PECHE-QUILICINI, François DEMORY, Doriane DELANGHE-SABATIER, Marie-Madeleine OTTAVIANI-SPELLA, Alain TABBAGH	
Les pierres dressées de Corse : témoins privilégiés de l'évolution culturelle des sociétés préhistoriques et protohistoriques dans l'espace et le temps	361
Florian SOULA	

Apport des études typo-technologiques pour la compréhension des productions céramiques corses des VI^e et V^e millénaires	373
Hélène PAOLINI-SAEZ	
La céramique du Néolithique ancien de A Guaita dans le contexte tyrrhénien : typo-morphologie et étude de provenance	385
Marzia GABRIELE et Françoise LORENZI	
L'utilisation de la photographie numérique à haute résolution pour l'identification des traces de peinture sur des tessons céramiques du Néolithique ancien du site de A Guaita (Cap Corse, Corse)	397
Marco SERRADIMIGNI, Marta COLOMBO, Françoise LORENZI, Danièle PALMI	
La céramique du II^e millénaire de Costa di U Monte (Poggio-Mezanna, Haute-Corse). Identification des séquences de la chaîne opératoire par observations des macrotraces	403
Angélique NONZA-MICAELLI et Nathalie MARINI	
L'exploitation d'un gîte primaire de rhyolite au cours de la Préhistoire récente dans le centre de la Corse : l'exemple du plateau d'Alzu	411
Nadia AMEZIANE-FEDERZONI, Marie-Madeleine OTTAVIANI-SPELLA, Yann QUILICHINI, Antoine BERLINGHI	
Étude des haches polies corses : premiers résultats des analyses non destructives de dix haches par diffractométrie X en faisceaux parallèles	423
Antonia COLONNA, Michel DUBAR, Gabriel MONGE	
Les matrices de fusion protohistoriques de Corse : état de la recherche et découvertes récentes	431
Kevin PECHE-QUILICINI, Jean GRAZIANI, Ghjuvan'Fillipu ANTOLINI, Marie-Andrée GARDELLA, Matteo MILLETI	
Contribution à l'étude des paléoméallurgies corses : les matrices pour le repoussé	447
Jean GRAZIANI, Hélène PAOLINI-SAEZ, Kewin PECHE-QUILICHINI, Florian SOULA	

— Actualité de la recherche —

Massif du Vercors : état des prospections sur les hauts-plateaux et les Quatre Montagnes pendant la Préhistoire récente	461
Régis PICAUVET, Alexandre ANGELIN, Bernard MOULIN	
Du Mésolithique au Néolithique ancien en montagne. Étude lithique de deux stations alpines de « chasseurs » du Vercors : Gerland et La Mare (Isère)	491
Alexandre ANGELIN, Régis PICAUVET, Paul FERNANDES	
Les productions céramiques du Néolithique ancien du Taï (Remoulins, Gard). Approche spatiale, caractérisation typo-technologique et attribution culturelle	511
Joséphine CARO, Claire MANEN avec la collaboration de Laurent BRUXELLES, Fabien CONVERTINI, Thomas PERRIN et Dominique SORDOILLET	

Les occupations pré- et protohistoriques du Clos de Roque	
à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume dans le Var	523
Maxime REMICOURT, Valérie ANDRIEU-PONEL, Cédric AUDIBERT, Audrey BARADAT, Janet BATTENTIER, Émilie BLAISE, Sandrine BONNARDIN, Jean-Baptiste CAVERNE, Paul FERNANDES, Robin FURESTIER, Benjamin GIRARD, Thibault LACHENAL, Cédric LEPÈRE, Christine LOCATELLI, Lucie MARTIN, Nina PARISOT, Philippe PONEL, Didier POUSSET, Mathieu RUÉ, Aurore SCHMITT, Ingrid SÉNÉPART, Éric THIRAULT	
Les sépultures chasséennes en contexte d’habitat de plein air	
du site de Saint-Antoine II, à Saint-Aunès (Hérault)	549
Juliette MICHEL, Benoît SENDRA avec la collaboration de Jonathan MOQUEL	
« Autour de la chambre » :	
nouveaux éléments de réflexion sur les structures mégalithiques.	
Apport des fouilles récentes de cinq dolmens de l’Hérault	569
Noisette BEC-DRELON, Mélie LEROY, Johanna RECCHIA-QUINIOU	
ZAC de Caunelle à Juvignac (Hérault) :	
résultats préliminaires de la fouille d’un site de plein-air stratifié	583
Fabien CONVERTINI, Rebecca FRITZ, Marie BOUCHET, Robin FURESTIER	
L’apport du site de Trémonteix à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	
à la connaissance du Néolithique final en Auvergne :	
première analyse à partir des mobiliers	603
Sylvie SAINTOT et Muriel GANDELIN avec la collaboration de Manon CABANIS, Jemima DUNKLEY, Dominique LALAÏ, Sophie MARTIN, Ingrid SÉNÉPART, Julia WATTEZ	
Le site subaquatique de la motte, (Agde, Hérault) à la fin de l’âge du Bronze	625
Jean GASCÓ, Gwendoline BORJA, Christian TOURRETTE, Jean-Luc VERDIER, Laurent BOUBY, Benoît DE VILLERS, Sandra GRECK, Florian YUNG. Et la participation de François BAISSÉ, Claude BARTHELEMY, David CONSTANT, Béranger DEBRANT, Julien DEZ, Jean-Claude ICHE, Fabrice LAURENT, Jean-Pierre PUECH, Pierre ROUVE, Elian GOMEZ, Céline PARDIES, Daniela UGOLINI	

ISBN : 978-2-35842-012-9

Achévé d'imprimer en septembre 2014
sur les presses de GRAPHI Imprimeur
12450 La Primaube

Dépôt légal 2^e semestre 2014
Imprimé en France

Archives d'Écologie Préhistorique

Association loi 1901 - SIRET : 428 249 973 00028

Bureau : Jean Guilaine (président), Jean Vaquer (vice-président),
Claire Manen (secrétaire), Thomas Perrin (trésorier)

EHESS

Maison de la Recherche
5, allée Antonio-Machado
F-31058 Toulouse cedex 9
aep@archoaep.fr
<http://www.archoaep.fr>

